ART. 17 N° AS562

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Adopté

AMENDEMENT

N º AS562

présenté par Mme Rist, rapporteure générale

ARTICLE 17

Supprimer l'alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la disposition introduite au Sénat relative à l'organisation de campagnes d'information en amont de la campagne de vaccination, déjà possibles aujourd'hui et déployées largement sur le territoire.